Feux de forêt dans le nord de l'Alberta : Incidence sur les heures travaillées, mai et juin 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 25 novembre 2016

En raison des feux de forêt qui ont touché le nord de l'Alberta en mai et de l'évacuation obligatoire des résidents de la région de Fort McMurray qui a suivi, certains travailleurs vivant en Alberta ont perdu des heures de travail, alors que d'autres ont vu leurs heures de travail augmenter en mai et en juin.

Dans la région de Fort McMurray, 8,5 millions d'heures de travail ont été perdues au cours de la période de deux mois, alors que 870 000 heures supplémentaires ont été effectuées. Ceci a entraîné une perte nette de 7,6 millions d'heures.

Dans le reste de l'Alberta, l'effet global des feux de forêt sur les heures de travail a été une perte de 2,2 millions d'heures en mai et de 700 000 heures en juin.

Incidence des feux de forêt sur les heures travaillées des résidents de la région de Fort McMurray

Dans la région de Fort McMurray, 42 000 personnes qui étaient en emploi (soit 80,4 % de la population occupée) ont déclaré avoir perdu 8,5 millions d'heures de travail au cours de la période deux mois en raison des feux de forêt. Parallèlement, 9 600 travailleurs, soit 18,5 % de la population occupée, ont fait 870 000 heures de travail supplémentaires. L'effet net a été une perte de 7,6 millions d'heures de travail.

Le secteur des ressources naturelles enregistre la perte d'heures de travail la plus prononcée

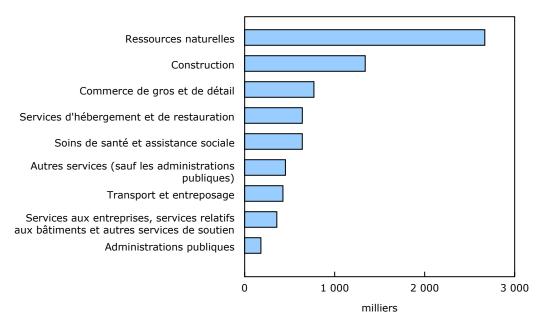
Dans la région de Fort McMurray, une proportion significative de travailleurs ont perdu des heures de travail au cours de la période de deux mois dans la plupart des secteurs. La plus forte proportion de travailleurs ayant perdu des heures de travail en raison des feux de forêt a été enregistrée dans le secteur du transport et de l'entreposage (87,5 %), suivi du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (85,7 %) et du secteur des ressources naturelles (85,1 %). La plus petite proportion d'heures de travail perdues a été observée dans les administrations publiques (65,2 %).

Au cours de la période de deux mois, 2,7 millions d'heures de travail ont été perdues dans le secteur des ressources naturelles, soit la perte la plus importante de tous les secteurs. Tandis que 85,1 % des travailleurs dans les ressources naturelles ont perdu des heures de travail en raison des feux de forêt, 26,2 % ont effectué 394 000 heures supplémentaires.





Graphique 1 Nombre total d'heures de travail perdues en mai et/ou en juin en raison des feux de forêt selon le secteur, région de Fort McMurray



Note(s): Les ressources naturelles sont également désignées par foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz. Source(s): Enquête sur la population active (3701).

Dans le secteur de la construction, 78,5 % des personnes en emploi ont perdu 1,3 million d'heures au cours de la période de deux mois. Dans le commerce de gros et le commerce de détail, 80,4 % des travailleurs ont déclaré avoir perdu 800 000 heures de travail.

Le nombre d'heures perdues s'est réparti différemment entre employés et travailleurs autonomes. Dans la région de Fort McMurray, la proportion de la population occupée ayant perdu des heures de travail était plus élevée chez les employés du secteur privé (80,5 %) que chez ceux du secteur public (75,0 %). Les employés du secteur privé ont perdu 199,8 heures en moyenne, alors que ceux du secteur public en ont perdu 160,1 en moyenne.

Par ailleurs, 84,1 % des travailleurs autonomes ont déclaré avoir perdu des heures de travail, comparativement à 79,8 % des employés rémunérés. En moyenne, les travailleurs autonomes ont perdu plus d'heures (295,3) que les employés (195,4).

Incidence des feux de forêt sur les heures travaillées par sexe et groupe d'âge dans la région de Fort McMurray

Dans la région de Fort McMurray, l'effet net des feux de forêt sur le temps de travail a été une perte de 4,8 millions d'heures chez les hommes et de 2,8 millions d'heures chez les femmes.

Au cours de la période de deux mois, des proportions semblables d'hommes (80,7 %) et de femmes (78,9 %) ont perdu des heures de travail. Le nombre moyen d'heures de travail perdues par personne était aussi comparable chez les hommes (206,6) et les femmes (200,0). Bien que les feux de forêt aient entraîné la perte d'heures de travail, 20,8 % des hommes ont déclaré avoir fait des heures supplémentaires, soit 100,2 heures par personne en moyenne au cours de la période de deux mois. Chez les femmes, une proportion moindre (14,2 %) ont fait des heures supplémentaires : 66,7 heures par personne en moyenne.

Parmi les groupes d'âge, les travailleurs du principal groupe d'âge actif, c'est-à-dire les travailleurs âgés de 25 à 54 ans, ont subi les pertes les plus importantes en raison des feux de forêt, 81,9 % des travailleurs de 25 à 39 ans ayant perdu en moyenne 199,1 heures au cours de la période de deux mois, et 81,4 % des travailleurs de 40 à 54 ans ayant perdu en moyenne 218,1 heures.

Parallèlement, 75,9 % des travailleurs de 55 à 69 ans ont perdu des heures de travail, soit 186,5 heures perdues par personne en moyenne. Parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui occupaient un emploi, 71,9 % ont perdu des heures de travail, soit 201,2 heures perdues par personne en moyenne.

Si tous les groupes d'âge ont connu une baisse du nombre d'heures de travail, certains ont également enregistré des heures de travail supplémentaires. En raison des feux de forêt, 24,0 % des personnes occupées de 40 à 54 ans ont effectué des heures de travail supplémentaires, soit 94,4 heures de travail supplémentaires par personne en moyenne. Parmi les travailleurs de 25 à 39 ans, 14,8 % ont fait en moyenne 91,8 heures de travail supplémentaires.

Incidence des feux de forêt sur les heures travaillées dans le reste de l'Alberta

En raison des feux de forêt, 36 000 personnes occupées, soit 1,6 % de la population occupée dans le reste de l'Alberta, ont perdu 3,8 millions d'heures de travail en mai. Au cours de la même période, 77 000 (3,5 %) travailleurs ont effectué 1,6 million d'heures de travail supplémentaires. L'effet net a été une perte de 2,2 millions d'heures en mai.

Les travailleurs albertains ont aussi vu leurs heures de travail diminuer et augmenter en juin, à la suite des feux de forêts. Pendant cette période, 23 000 (1,1 %) personnes occupées ont déclaré avoir perdu 2,1 millions d'heures de travail, alors que 54 000 (2,5 %) ont déclaré avoir fait 1,3 million d'heures de travail supplémentaires. Ainsi, pour le mois de juin, l'effet net dans le reste de l'Alberta a été une perte de 700 000 heures de travail.

Incidence des feux de forêt sur les heures travaillées par secteur dans le reste de l'Alberta

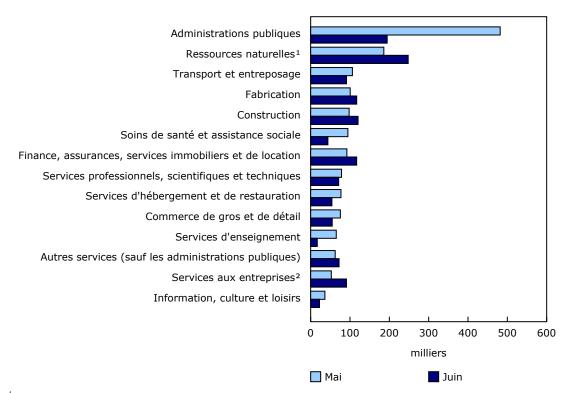
En mai et en juin, une augmentation nette des heures de travail a été observée dans la majorité des secteurs. Globalement, toutefois, l'effet a été une perte nette en raison de la baisse prononcée du nombre d'heures travaillées observée dans quelques secteurs.

Dans le secteur des ressources naturelles, les travailleurs dans le reste de l'Alberta ont déclaré avoir effectué 186 000 heures de travail supplémentaires en mai. Alors que 6,4 % des travailleurs de ce secteur ont fait des heures supplémentaires, 6,0 % ont perdu 776 000 heures. En juin, 6,7 % des personnes occupées dans les ressources naturelles ont déclaré avoir fait des heures supplémentaires, pour un total de 248 000 heures, alors que 2,9 % ont perdu des heures de travail, la perte s'élevant à 417 000 heures.

En mai, 12,5 % des personnes travaillant dans les administrations publiques ont déclaré que les feux de forêt avaient entraîné une augmentation de leurs heures de travail, pour un total de 482 000 heures supplémentaires, soit la hausse la plus élevée de tous les secteurs. En juin, 7,2 % des travailleurs de ce secteur ont effectué 195 000 heures supplémentaires.

Dans le secteur de la construction, 1,9 % des travailleurs ont fait au total 98 000 heures supplémentaires en mai. Parallèlement, 4,6 % des travailleurs de ce secteur ont perdu 1,7 million d'heures, soit la perte la plus prononcée de tous les secteurs. En juin, tandis que 1,3 % des travailleurs de la construction ont fait des heures supplémentaires, pour un total de 120 000 heures, 2,8 % ont perdu des heures de travail, pour une perte de 689 000 heures.

Graphique 2 Nombre total d'heures supplémentaires en mai et en juin en raison des feux de forêt selon le secteur, Alberta excluant Fort McMurray



- 1. Également désigné par foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz.
- 2. La catégorie des services aux entreprises comprend les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien. **Source(s)**: Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

Dans le reste de l'Alberta, la proportion des travailleurs ayant déclaré avoir fait des heures de travail supplémentaires était plus élevée parmi les employés du secteur public (5,7 % en mai et 3,3 % en juin) que parmi les employés du secteur privé (3,3 % et 2,5 %, respectivement). Les travailleurs du secteur public ont fait en moyenne 27,1 heures supplémentaires en mai et 20,9 en juin, tandis que leurs homologues du secteur privé en ont fait 17,9 en mai et 24,4 en juin.

Au cours des mois de mai et de juin, les employés du secteur privé ont enregistré une perte nette d'heures de travail (-2,6 millions en mai et -900 000 en juin), tandis que ceux du secteur public ont enregistré une augmentation nette de leurs heures de travail (+535 000 et +266 000, respectivement).

Plus d'hommes que de femmes ont perdu des heures de travail en mai et en juin

En mai et en juin, la proportion de personnes occupées ayant déclaré avoir perdu des heures de travail en raison des feux de forêt était plus élevée chez les hommes (2,4 % en mai et 1,5 % en juin) que chez les femmes (0,8 % et 0,5 %). En mai, une proportion semblable ayant fait des heures supplémentaires a été enregistrée chez les femmes et chez les hommes, tandis qu'en juin, cette proportion était plus élevée chez les hommes que chez les femmes (2,9 % comparativement à 2,0 %).

En mai, l'effet net des feux de forêt sur les heures travaillées dans le reste de l'Alberta s'est traduit par une perte de 2,1 millions d'heures chez les travailleurs de sexe masculin et de 63 000 heures de travail chez leurs homologues de sexe féminin. En juin, les hommes en emploi ont perdu au total 886 000 heures de travail, tandis que les femmes ont fait 176 000 heures supplémentaires.

La proportion la plus élevée de travailleurs ayant perdu des heures de travail en mai et en juin a été observée chez les travailleurs de 25 à 39 ans. Ce groupe d'âge a également affiché la plus grande proportion de travailleurs ayant fait des heures de travail supplémentaires au cours de cette période.

Note aux lecteurs

Les données dont fait état le présent communiqué sont tirées de questions ajoutées au questionnaire de l'Enquête sur la population active (EPA) pour la province de l'Alberta. Les répondants âgés de 15 à 69 ans, pour lesquels le logement sélectionné constitue le lieu de résidence habituel, ont été invités à déclarer le nombre d'heures de travail qu'ils ont perdues et le nombre d'heures supplémentaires qu'ils ont effectuées en raison des feux de forêt qui ont touché le nord de l'Alberta en mai 2016.

Ces données contribuent à la mesure de l'incidence économique globale des feux de forêt, qui ont entraîné l'évacuation des résidents de la région de Fort McMurray.

La région de Fort McMurray correspond à l'agglomération de recensement (AR) de Wood Buffalo.

En raison des feux de forêt, la collecte des données de l'EPA dans l'AR de Wood Buffalo a été interrompue pendant les mois de mai, de juin et de juillet. L'adoption d'une démarche distincte a été nécessaire quant aux questions supplémentaires pour l'AR de Wood Buffalo et le reste de l'Alberta.

En août, les répondants de l'AR de Wood Buffalo ont répondu aux questions supplémentaires pour la période de référence des mois de mai, juin, ou les deux. Dans le reste de l'Alberta, les questions supplémentaires ont été incluses dans l'EPA de juin (pour la période de référence de mai) et dans l'EPA de juillet (pour la période de référence de juin).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@canada.ca), Division de la statistique du travail.